

Département de l'YONNE
Commune de SOMMECAISE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 26 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick DUMEZ, Maire.

Présents : Mmes GEFFRAY Annick, HEYDENS Eddie, LASKA Sandrine (arrivée à 18h40), LATAPIE Laurence et MM BOURGOIN Jean-Luc, DURAND Philippe, LAROZA Philippe, LENTIER Rémi.

Absent excusé : Néant

Absents : Mme LE BOITEUX Marie-Pierre et M. BOUCHER Philippe.

Date de la convocation : 19 juin 2023

Secrétaire de séance : Mme HEYDENS Eddie

N°	OBJET	VOTE
Del 2023/03/01	SIGNATURE D'UN CONTRAT DE BAIL POUR L'INSTALLATION D'UN PYLONE RADIOELECTRIQUE	Approuvé à l'unanimité
Del 2023/03/02	RETRAIT DU SIVOS DU VRIN ET RATTACHEMENT AUX ECOLES DE LA FERTE-LOUPIERE	Approuvé à l'unanimité
Del 2023/03/03	CREATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLES (MAM)	Approuvé à l'unanimité
Del 2023/03/04	ESPACE MULTISPORTS : Annulation d'une délibération	Approuvé à l'unanimité
Del 2023/03/05	FINANCES : Fixation d'une durée d'amortissement	Approuvé à l'unanimité
Del 2023/03/06	FINANCES : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57	Approuvé à l'unanimité
Del 2023/03/07	FINANCES : Décision modificative du budget 2023 – DM1	Approuvé à l'unanimité
Del 2023/03/08	VENTE DU TRACTEUR JOHN DEERE 1026R	Approuvé à l'unanimité

Del 2023/03/09	PERSONNEL : Assurance statutaire	Approuvé à l'unanimité
Del 2023/03/10	FEPPF : Adhésion de 7 communes de la Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan	Approuvé à l'unanimité
Del 2023/03/11	DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE	Approuvé à l'unanimité
Del 2023/03/12	ENQUETES PUBLIQUES : Installation d'une unité de méthanisation à Migennes	Ne se prononce pas
Del 2023/03/13	ENQUETES PUBLIQUES : Exploitation d'un élevage de volailles à Charny-Orée de Puisaye	Ne se prononce pas

Publié et affiché le 3 juillet 2023.

Le Maire

Patrick DUMEZ

